

Handicap psychique et emploi

L'emploi des personnes vivant avec un handicap psychique a longtemps été considéré en France comme un objectif inatteignable. Or, l'emploi des personnes en situation de handicap constitue une obligation légale depuis la loi du 10 juillet 1987.

Le travail, facteur d'inclusion sociale et d'estime de soi, doit être privilégié. Pour sécuriser et optimiser la pérennité d'un emploi, il est important que les professionnels soient sensibilisés au handicap psychique et à ses conséquences.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les grandes catégories de handicap psychiques et leurs symptômes : psychopathologie et troubles du comportement
- Mieux comprendre le retentissement des symptômes sur le quotidien personnel et sur le mode relationnel des personnes atteintes de troubles psychiques
- Evaluer, orienter la prise en charge et identifier les structures relais
- Mieux accompagner pour agir différemment : ressources clés sur les savoirs êtres de base

Public

 Tout accompagnant du secteur travail (milieu ordinaire ou protégé): Cap Emploi, Pôle Emploi, CRP, organismes d'insertion, ESAT,...

Pré-requis

Aucun

Nombre de stagiaires

12 personnes

Durée

17,5 heures réparties en 2,5 journées consécutives

Méthodes et moyens pédagogiques

 Méthodes actives avec apports théoriques, échanges de pratiques en favorisant la prise de parole de chaque participant, études de cas et mises en situation

Evaluation des acquis

 Auto-évaluation des stagiaires en début et fin de formation

N° déclaration d'activité° : 72 64 00972 64 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Siret: 775 638 737 00566

Contact et inscriptions : 05.59.81.36.98 siege.formation@adapei64.fr – www.adapei64.fr Janvier 2023



Contenu de la formation

Jour 1

- Travail et santé mentale
- Handicap psychique, de quoi parle-t-on?
- Psychopathologie et notions clés pour comprendre et agir
- Retentissement sur le quotidien personnel et professionnel des personnes atteintes de troubles psychiques

Jour 2:

- Cadre de référence et identification des acteurs
- Enjeux relationnels et savoirs être dans la gestion des entretiens et l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques
- Travailler avec un traitement psychotrope

Jour 3:

Matin uniquement

Mises en situations à partir d'expériences vécues par les stagiaires

Intervenant(s)

Psychologue de l'Adapei64 Médecin psychiatre

Tarifs

Individuel: nous consulter

Groupe: 3200€

Dates

Nous consulter

Modalités et délais d'accès

• Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei 64
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)

Siret: 775 638 737 00566

Contact et inscriptions: 05.59.81.36.98